

Le Tiers-Ordre, œuvre admirable de saint François d'Assise, s'adresse aux âmes qui, tout en restant dans le monde, entendent pratiquer très sérieusement les maximes de l'Évangile, vivre de l'esprit de pénitence, d'obéissance et de pauvreté, et même s'engager à quelques-unes des observances de la vie religieuse. Véritable Institut religieux séculier, le Tiers-Ordre a ses règles propres, son esprit, ses faveurs spirituelles, son histoire et ses gloires. Il s'ouvre principalement aux âmes qui veulent expier pour elles et pour autrui. Par les prières et par les exemples de ses membres, il réveille et ranime dans la société chrétienne l'esprit de pénitence et de mortification. Telle est l'efficacité du Tiers-Ordre pour entretenir ou renouveler la vie chrétienne dans une paroisse (assez heureuse pour lui fournir ne fût-ce que quelques-membres), que Léon XIII a daigné recommander cette Œuvre bénie au monde catholique tout entier, dans deux Encycliques célèbres.

Les Congrégations de la Sainte-Vierge sont d'institution plus récente. Elles comprennent les personnes qui se réunissent ensemble dans un esprit de dévotion à la Sainte-Vierge, dans le but de l'honorer, de la prier, d'imiter ses vertus. Il y a dans la Congrégation de la Sainte Vierge des avantages communs à toutes les associations : influence du bon exemple, bienfait de l'association et de la direction, participation des membres aux mérites les uns des autres, nombreuses et riches indulgences. Mais il en est un exceptionnellement grand, doux et sûr à la fois : c'est la consolation que l'on a d'être parmi les serviteurs particulièrement dévoués de la très Sainte-Vierge ; car on se consacre à son service par la protestation solennelle qu'on fait au pied des autels de l'honorer, de la servir et de l'aimer. C'est, par là même, l'assurance d'être particulièrement protégé et béni toujours, mais surtout à l'heure de la mort, par la très puissante Mère de Dieu et des hommes.

Cet avantage de la protection spéciale de la sainte Vierge sur les membres des Congrégations qui lui sont chères,